

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Jean Estebanez, Sébastien Jacquot

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : Document cartographique éventuellement accompagné de documents annexes.

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets cachés (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : Atlas général fourni dans la salle de préparation

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury a pu entendre 10 candidats, dont le niveau général était tout à fait satisfaisant, puisque nous avons noté entre 10 et 19, avec 3 notes au-dessus de 15.

Les règles formelles de l'exercice étant manifestement maîtrisées : vocabulaire généralement adéquat, organisation structurée du propos, utilisation de la carte et présentation d'exemples au service du propos, régionalisation. Nous nous contenterons de rappeler que, tout autant que pour l'écrit, la problématique est un élément fondamental de l'exposé, qui justifie d'excellentes notes lorsqu'elle permet une analyse des spécificités du territoire dont rend compte la carte et qu'elle est bien exploitée pendant tout l'exercice. La carte de Denain permettait ainsi d'interroger l'urbanité même d'un espace, constitué autour d'une activité ayant quasiment disparue aujourd'hui, en se demandant ce qu'est une ville industrielle voire même ce qu'est une ville. Les vides, les friches, les broussailles, le faible nombre et la banalité des lieux de centralité étaient autant d'éléments permettant, à partir du commentaire du document, de rendre compte des enjeux qui traversent ce territoire et qui sont aussi des questions fondamentales de la géographie. Autre exemple, la carte du Touquet faisait apparaître les enjeux de la mise en tourisme d'un littoral, sur le long terme.

Ont donc été valorisés les candidats capables de problématiser un document à partir de sa lecture attentive. Le jury acceptait plusieurs modalités d'identification de la problématique, une carte se prêtant à une pluralité de lectures. En revanche, le jury a sanctionné des candidats, qui maîtrisaient manifestement la technique du commentaire de carte, mais n'articulaient pas de manière convaincante leurs observations et surtout ne les éclairant pas à travers un questionnement pertinent. Le commentaire de cartes ne doit pas consister en un simple exercice technique d'identification de formes. La maîtrise du vocabulaire constitue certes un pré-requis indispensable mais certainement pas la finalité de l'exercice. Deux critères fondent donc la notation : la maîtrise du vocabulaire et des techniques de la description cartographique, acquises par tous les candidats de cette session, *et* la capacité à construire une présentation problématisée.

Afin de renforcer ces orientations que nous souhaitons valoriser, les cartes seront désormais accompagnées d'un sujet thématissant leur lecture : « l'urbain sur la carte de ..., le littoral sur la carte de ... ». Il sera demandé au candidat d'orienter son analyse en fonction de ce sujet, en écartant les éléments qui ne lui sembleront pas pertinents et en structurant son propos à partir de ce fil conducteur. Une explicitation de la notion géographique proposée sera également attendue. La lecture de la carte étant allégée par ce cadrage (il ne sera pas nécessaire de décrire toute la surface de la carte, mais il faudra choisir les espaces pertinents à l'analyse, éventuellement les justifier), nous seront d'autant plus attentifs à la capacité des candidats à dégager une problématique forte, à travers notamment les modalités d'organisation territoriale, les lignes de différenciation, etc.

Par ailleurs, nous adjoindrons un document annexe à la carte, permettant d'apporter un éclairage supplémentaire. Ce document pourra être une photographie, un bref et synthétique tableau statistique, un texte littéraire ou scientifique, voire une publicité. Il sera choisi de façon à donner des éléments sur des aspects que la carte ne permet pas de traiter mais qui enrichissent sa compréhension (en particulier la vie sociale).

Cartes proposées :

Toutes les cartes ont été proposées au 1/25000, désormais échelle de référence pour le concours : Rouen, Le Port (Réunion), Denain, Rambouillet, Versailles, Le Touquet, Narbonne, Le Mans, Orange, Saint-Gervais.